

BREVE DU CSE DU 26 MARS 2026

Point de suivi sur les pilotes MSA (essentiels / intensifs)

Dispositif structurant sur le papier, mais dont l'efficacité réelle reste impossible à démontrer : une XP sans modèle cible, sans indicateurs d'impact stabilisés...

Bref, un pilotage de moyens... sans pouvoir dire si le modèle fonctionne concrètement.

Bonne nouvelle quand même : le déploiement attendra l'opérationnalité du SI (1^{er} octobre 2026) et pourra s'étendre, à la main des agences, jusqu'au 31 mars 2027.

Déception de la CFE- CGC : ce point d'étape pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses.

L'efficacité n'est pas démontrée, trop d'interrogations demeurent.



C'est demander de faire sa valise, sans savoir si l'on va au soleil ou à la neige, mais dans tous les cas avec du surpoids de bagages !



Expérimentation "Licenciés pour inaptitude et freins santé"

Renforcer l'offre de service des DE licenciés pour inaptitude, informer les non- inscrits de ce à quoi ils pourraient prétendre : intention plus que louable alors qu'aujourd'hui déjà, **les équipes TH sont démunies face à la pénurie de solutions à proposer à ce public, y compris chez nos partenaires (Cap Emploi inclus).**



Vous avez des besoins particuliers, des interrogations en lien avec ces sujets : Vos élu(e)s CFE-CGC Métiers de l'emploi Bretagne sont à votre écoute au 06 22 05 78 54 ou Syndicat.CFE-CGC-Bretagne@francetravail.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres
A compter de D1, coefficient 551 ou conseiller niveau 2.2